

D20260427

COMMUNE DE POMPIGNAN (Gard)

VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2026 SERVICE DE L'ASSAINISSEMENT

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
En date du 16 avril 2026

L'an deux mille-vingt-six, le seize avril, à vingt heures trente, le Conseil Municipal de la commune de POMPIGNAN, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, après convocation légale sous la présidence de Monsieur Michel FOUGAIROLLE, Maire.

Étaient présents : BAISSADE Matthieu, BANCEL Frédéric, CHARLES Fabienne, FOUGAIROLLE Michel, GRELOIS Irène LEBLOND Nadège, LEROND-PLUQUET Amandine, MORALES Angélique, SEGURA Mireille, SEMENOFF Serge, TAVER Virgile TEISSONNIERE Daniel.

Étaient absents : CHAZEL Ema (Procuration à Daniel TEISSONNIERE), CRES Sébastien (Procuration à Nadège LEBLOND), MEJEAN Gilles (Procuration à Serge SEMENOFF)

Mme Nadège LEBLOND a été nommée pour remplir les fonctions de secrétaire.

Le conseil municipal,

Vu le code général des collectivités territoriales, et notamment ses articles L. 2312-3, L.1612-22, L. 1612-26 et suivants

Conformément aux possibilités offertes par le code général des collectivités territoriales, il est proposé au conseil municipal de déléguer au Maire la possibilité de procéder à des mouvements de crédits de chapitre à chapitre, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel et dans une limite fixée à 7,5 % des dépenses réelles de chacune des sections. En cas d'utilisation de cette délégation, le Maire informera l'Assemblée délibérante de ces mouvements lors de la séance la plus proche.

Après avoir entendu en séance le rapport de M. le Président,
Après en avoir délibéré, et à l'unanimité,

ADOPTE le budget primitif 2026 du service de l'assainissement, par chapitre en section d'investissement et en section d'exploitation.

DONNE DÉLÉGATION au Maire, en tant que de besoin, pour effectuer à l'intérieur de ces chapitres, tant en section d'investissement qu'en section d'exploitation, tout virement de crédit qui s'avérerait nécessaire, dans la limite de 7,5% des dépenses réelles de la section considérée, à l'exclusion des dépenses de personnel

EQUILIBRE GÉNÉRAL

	DEPENSES	RECETTES
EXPLOITATION	237 000,00	237 000,00
INVESTISSEMENT	565 000,00	565 000,00
TOTAL	802 000,00	802 000,00

RÉPARTITION PAR CHAPITRES

EXPLOITATION DÉPENSES		
CHAPITRES	INTITULES	MONTANT
011	Charges à caractère général	8 000,00
66	Charges financières	7 000,00
023	Virement à la section d'investissement	195 000,00
042	Opération d'ordre de transfert entre sections	27 000,00
	TOTAL	237 000,00

EXPLOITATION RECETTES		
CHAPITRES	INTITULES	MONTANT
002	Résultat de fonctionnement reporté	201 008,33
70	Produits des services, du domaine et ventes diverses	30 991,67
042	Opération d'ordre de transfert entre sections	5 000,00
	TOTAL	237 000,00

INVESTISSEMENT DÉPENSES		
CHAPITRES	INTITULES	MONTANT
20	Immobilisations incorporelles	20 000.00
21	Immobilisations corporelles	20 000.00
23	Immobilisations en cours	500 000.00
16	Emprunts et dettes assimilées	20 000.00
040	Opération d'ordre de transfert entre sections	5 000.00
	TOTAL	565 000.00

INVESTISSEMENT RECETTES		
CHAPITRES	INTITULES	MONTANT
001	Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	16 998.94
13	Subventions d'investissement	326 001.06
021	Virement de la section de fonctionnement	195 000.00
040	Opération d'ordre de transfert entre sections	27 000.00
	TOTAL	565 000.00

Pour extrait conforme,
A Pompignan, le 17 avril 2026
Le Président, Serge SEMENOFF



La secrétaire de séance, Nadège LEBLOND.

Le Maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte et informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Nîmes dans un délai de 2 mois, à compter de la présente notification. Le tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique « Télérecours citoyens » accessible par le site internet www.telerecours.fr

Envoyé en préfecture le 21/04/2026

Reçu en préfecture le 21/04/2026

Publié le



ID : 030-213002009-20260416-20260427-BF

ARRETE ET SIGNATURES

COMMUNE DE POMPIGNAN - SERVICE DE L'ASSAINISSEMENT

16/04/2026 11:18 Page 1 / 2

Présentation

Présenté par le Le Maire,
A Pompignan, le 16/04/2026
Le Le Maire *Michel Fougairolle*



Délibération

Délibéré par le Conseil Municipal, réuni en session Ordinaire.
A Pompignan, le 16/04/2026

Votes

Nombre de membres en exercice :	15
Nombre de membres présents :	12
Nombre de suffrages exprimés :	15
Pour :	15
Contre :	0
Abstention :	0

Les membres du Conseil Municipal,

Date de convocation : 02/04/2026


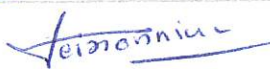
Signataire

BAISSADE Matthieu	
BANCEL Frédéric	
CHARLES Fabienne	
HAZEL Ema	Procuration à Daniel Teissonnière
CRES Sébastien	Procuration à Nadège Leblond
FOUGAIROLLE Michel	
GRELLOIS Irène	
LEBLOND Nadège	
LEROND PLUQUET Amandine	
MEJEAN Gilles	Procuration à Serge Semenovff
MORALES Angélique	
SEGURA Mireille	
SEMENOFF Serge	

ARRETE ET SIGNATURES

COMMUNE DE POMPIGNAN - SERVICE DE L'ASSAINISSEMENT

16/04/2026 11:18 Page 2 / 2

Signataire	
TAVER Virgile	
TEISSONNIERE Daniel	

Certifié exécutoire par le Le Maire, compte tenu de la transmission en préfecture, le, et de la publication le

A Pompignan, le